

**LA CROIX** 1<sup>er</sup>/04/21

## Confinement : la fermeture des écoles, « un coup d'arrêt à l'inquiétude qui montait »

Par Denis Peiron, le 31/3/2021 à 09h58

En annonçant la fermeture des établissements scolaires, Emmanuel Macron a opté, mercredi 31 mars, pour un dispositif inédit : les vacances de printemps se retrouvent alignées pour les trois zones. Les élèves du premier degré reprendront avec une semaine d'avance sur les collégiens et lycéens.



Des mesures inédites, singulières dans leur forme, différenciées selon l'âge... Pour tenter d'enrayer l'épidémie de Covid-19, Emmanuel Macron a annoncé la fermeture des établissements scolaires, à laquelle tout le monde s'attendait. Mais le chef de l'État a opté pour un dispositif assez surprenant. Avec des mesures qui s'appliquent sur tout le territoire, et pour toutes les zones.

→ EN DIRECT. Confinement : Jean Castex détaille les dernières annonces sur le Covid devant le Parlement

Ainsi, l'ensemble des élèves passeront, à partir du mardi 6 avril, lendemain du lundi de Pâques férié, en enseignement à distance, pour une semaine. Puis suivront pour tous deux semaines de vacances, alors que ces congés de printemps devaient normalement s'échelonner, suivant les trois zones, entre le 10 avril et le 10 mai.

→ RÉCAP. Confinement en métropole, écoles fermées, nouveau calendrier vaccinal... Les annonces d'Emmanuel Macron

La reprise des cours interviendra ensuite à des dates différentes pour le premier et le second degré. Les enfants de primaire reprendront ainsi en principe dès le 26 avril, tandis que collégiens et lycéens devront attendre une semaine de plus avant de regagner la classe, si besoin avec des jauges adaptées comme c'était le cas jusqu'ici.

« Un coup d'arrêt à l'inquiétude »

Aux yeux de Stéphane Crochet, secrétaire général du syndicat enseignant SE-UNSA, de telles mesures étaient nécessaires. « Elles permettent de donner un coup d'arrêt à l'inquiétude qui montait dans la communauté éducative et de stopper la désorganisation des établissements, qui s'accélérait depuis deux semaines, en particulier depuis l'application, à partir de lundi 29 mars, de la règle consistant à fermer la classe dès le premier cas positif. »

→ ANALYSE. Covid-19 : le rôle des écoles toujours discuté face à la circulation du virus

Cela étant, observe-t-il, la solution retenue, avec l'alignement des dates de vacances des différentes zones, va occasionner de nombreux problèmes d'organisation, tant dans les collectivités que dans les familles. « L'autre question porte sur la durée de la fermeture, notamment en primaire. Est-ce que trois semaines suffiront, dans les départements les plus touchés par l'épidémie, pour faire réellement retomber la pression ? »

« Cette durée, en tout cas, permet de limiter les effets de la fermeture sur les apprentissages », poursuit Stéphane Crochet, qui ajoute : « Il est probable, dans le premier degré, que les professeurs donnent des devoirs à faire à la maison en autonomie, plutôt que de basculer pour une petite semaine dans des cours en visio. »

« Une stratégie adaptée », juge le patron de l'Enseignement catholique

Secrétaire général de l'Enseignement catholique, Philippe Delorme compte, pour sa part, « sur la créativité, l'engagement, l'expérience des professeurs pour déployer dès la semaine prochaine l'enseignement » à distance. Quand bien même « c'est plus facile au collège ou au lycée qu'avec des tout-petits ». Et d'insister : « Nous devons continuer à être attentifs aux élèves les plus fragiles, notamment au lycée, où beaucoup devaient déjà suivre les enseignements sur un mode hybride et où la perspective du grand oral et de l'épreuve de philo au bac suscite des appréhensions. »

→ PRATIQUE. Covid-19 : le nouveau calendrier scolaire face à la troisième vague

Pour Philippe Delorme, la fermeture était devenue inévitable. « On savait bien qu'on ne pouvait pas tenir plus longtemps et que la situation se dégradait un peu partout en France. Je salue le fait qu'on ait pu retarder ces mesures le plus longtemps possible. Il était important que nos enfants, que nos jeunes puissent aller le plus longtemps en classe. Regrouper les zones de vacances me paraît une mesure d'efficacité, peu pénalisante du point de vue des apprentissages. La voie choisie relève d'une stratégie adaptée. »

Denis Peiron